

Discours J. Boissieres pour les vœux de la municipalité du 13.01.2019

Bonjour à toutes et à tous.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes et que le père Noël a été généreux.

En tout cas, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une excellente année 2019 : la santé, le bonheur, et la réussite dans tout ce que vous entreprenez.

Bonne année 2019 à tous ceux qui animent SAINT PAUL au quotidien :

- Les équipes municipales et celles du SIVS.
- Les associations humanitaires, sociales, culturelles et sportives.(rappelez vous, nos équipes de rugby 2 fois Championnes des Pyrénées et 1 fois Championne de France en 2018!)
- Le comité des fêtes.
- Le CCAS.
- Les bénévoles de la médiathèque municipale dont la culture de l'animation a été reconnue et louée à l'occasion du diagnostic lecture publique réalisé le mois dernier par le Conseil Départemental.

Bonne année 2019 à ceux qui font l'économie de notre village : les entrepreneurs, agriculteurs, artisans, professions libérales et commerçants. Ils créent l'emploi local qui fait défaut dans nos territoires péri urbains. L'ouverture du nouveau magasin Intermarché en est la preuve locale.

Ensemble, n'oublions pas nos concitoyens aujourd'hui dans la difficulté et dans la peine. Que 2019 leur apporte réconfort et courage. N'oublions pas non plus ceux qui sont partis cette année.

Au-delà de Saint Paul, Toulouse et la Haute Garonne, ce n'est pas Lyon et le Rhône : tout le monde le sait...! Alors j'espère que nos élus métropolitains et départementaux vont enfin s'entendre et s'attaquer à nos difficultés de mobilité : le pont, les transports en commun au-delà de la métropole, les accès au parc des expositions, c'est urgent, prioritaire ... il y a tellement à faire sur le terrain avant de se préoccuper depuis Paris d'une nouvelle organisation territoriale !

Je souhaite enfin que notre Pays la France qui en a bien besoin, que l'Europe, que le Monde, que la planète même qui est en danger, retrouvent les valeurs fondamentales de respect, de bon sens, de solidarité, de fraternité. Que l'humanisme retrouve toute sa place. La tâche peut sembler immense, mais elle est indispensable, vitale sans doute.

Venons-en à la rétrospective 2018.

- Nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux. Nous ne les avons d'ailleurs pas augmentés depuis 2014. Il faut le signaler surtout dans cette période et ça ne nous empêche pas de présenter des budgets équilibrés et de maîtriser notre endettement!
- Plusieurs chantiers ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale: le giratoire sur la D1 pour faciliter l'accès au quartier de Larcenne et à sa zone commerciale. Le city parc, un équipement pour notre jeunesse que nous avons installé sur les terrains achetés à l'entrée du village à Mr Jean RIGAL. La rénovation de la place du village que nous avons éclairée, avec mise en valeur du monument aux morts, avec un parking mais aussi un espace réservé aux piétons et aux promeneurs qui donne accès au parvis de l'église et permettra d'accueillir le marché hebdomadaire, la fête locale et toutes les animations préparées par nos associations. Nous y avons prévu des toilettes publiques, accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Le SIVS, sur la base d'un dossier préparé par la commune y compris dans la recherche et l'obtention des financements, a entrepris la requalification de la cour de notre groupe scolaire. Je crois que c'est une réussite ! Je remercie tous ceux qui y ont contribué.
- Le chantier de rénovation et d'agrandissement de la médiathèque est en cours. Je vous en reparlerai.
- Le lotissement communal se remplit : nous avons vendu 9 lots, un 10^{ième} est sous promesse de vente, il n'en reste plus qu'un !
- Enfin le nouveau magasin Intermarché a ouvert en juin et connaît depuis un beau succès.

Un mot concernant notre PLU (plan local d'urbanisme) :

C'est un document capital, qui pose les conditions d'évolution de la commune pour les 15 prochaines années. Il doit tenir compte de la loi et des ses modifications et être en cohérence avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale). Il doit aussi nous permettre de réfléchir et de dessiner le SAINT PAUL des années 2030. Nous y travaillons depuis juillet 2015.

Avec l'aide de l'ATD (agence technique départementale) et du cabinet Urbactis, nous avons arrêté le projet de PLU en conseil municipal le 2 mai 2018. Nous avons soumis ce projet aux PPA (Partenaires publics associés : la DDT, le SCOT, les chambres consulaires...) qui ont formulé leur avis. Puis le Commissaire Enquêteur, Monsieur Jean-Paul GAYRARD, désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulouse, a conduit l'enquête publique tout le mois d'octobre. Il a remis son avis favorable à Monsieur le Préfet de Haute Garonne, à Monsieur le Président du Tribunal administratif de Toulouse et à moi même le 29/11/2018. C'est à partir de là que nous adopterons la 2^{ème} révision du PLU de la commune, en Conseil Municipal, courant janvier 2019.

Rappelons les objectifs essentiels de notre PADD (projet d'aménagement de développement durable)

- Maîtriser la croissance démographique (2.200 habitants en 2030)
- Restaurer et redynamiser le cœur de village. Il suffit de s'y promener pour voir qu'il y a à la fois du potentiel... et du travail !
- Préserver le cadre de vie et le patrimoine agricole, naturel, paysager et bâti (pour qu'il continue de faire bon vivre à Saint Paul)
- Donner de la cohérence à l'ensemble.

Je veux aussi souligner que ce PLU prévoit et autorise la reconstruction à terme des vestiaires et bâtiments annexes au stade municipal Georges Estélé

Cette révision du PLU sera donc opposable dès 2019.

Venons-en à 2019.

Encore et toujours une année pleine d'incertitudes:

- Notre pays qui reste sous la menace terroriste.
- La politique du gouvernement au sujet des collectivités territoriales toujours pas très claire (taxe d'habitation et compensation, millefeuille).

Et puis nous abordons la dernière année du mandat !

- **Comme à notre habitude, nous n'augmenterons pas le taux des impôts locaux !**

Quels sont les projets qui verront leur concrétisation en 2019 :

- La rénovation de la médiathèque : on en a déjà parlé, le chantier sera terminé au 2^{ème} trimestre. Nous renforcerons l'équipe avec l'arrivée d'un (ou d'une) professionnel (le) pour soulager et compléter l'action des bénévoles que je remercie encore pour leur engagement et leur efficacité et sur lesquels je continue de compter. Espérons que nos jeunes prendront l'habitude de fréquenter ce lieu qui leur est en partie réservé et où ils pourront trouver de nouveaux centres d'intérêts!
- Nous figurerons les chantiers en cours : la place, le city parc
- Nous urbaniserons la route de Menville depuis le carrefour central jusqu'à la rue de Larcenne : éclairage, piétonnier, parking.
- Nous signerons l'acquisition de terrains proches du stade en vue d'augmenter la capacité de parkings. Nous sommes d'accord avec les propriétaires.
- 2019 verra le début de l'établissement d'une zone verte, ouverte à tous sur les terrains désormais communaux que nous avons achetés à Monsieur Jean Rigal ainsi que la localisation d'un espace réservé aux jardins familiaux si une association s'organise dans ce sens.
- Il faut aussi noter, c'est important pour l'avenir, que sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental la fibre optique sera déployée en 2019, et que SAINT PAUL sera totalement couvert en juillet 2021.

Nous mènerons aussi quelques études en 2019 pour préparer la suite :

- Avec le Conseil départemental, nous lancerons l'étude d'une nouvelle tranche d'urbanisation de la D87, dans le prolongement de celle réalisée en 2017.
- Avec la communauté des communes des Hauts Tolosans, nous étudierons l'urbanisation du Chemin du Canton. Vu l'ampleur des travaux, il nous faudra sans doute y consacrer plusieurs années de subvention du Conseil Départemental autour du pool routier.
- Avec le SMEA, nous analyserons le comportement de notre réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Un point sur La Boere :

Les autorisations sont là, l'entreprise est choisie. Nous procéderons à la démolition de la ruine dans les tous prochains jours.

Nous allons ainsi libérer une surface de 14.000 m². 7.000 seront alors réservés à la construction pavillonnaire de logements sociaux, via un aménageur et un bailleur. Nous avons signé un sous seing allant dans ce sens. Les 7.000 restants, propriété du CCAS abriteront un parc public de loisirs dont l'aménagement sera revu et amélioré. Un parking public de 25 places supplémentaires complètera le projet pour boucler l'aménagement définitif de tout ce quartier.

« améliorer notre cadre de vie, c'est notre affaire à tous »

Vieille rengaine à laquelle je tiens, vous le savez maintenant !

Pour l'opération « participation citoyenne » dont je vous ai parlée il y a 1 an, nous avons signé le protocole avec Monsieur le Préfet de Haute Garonne et avons initialisé la démarche dès le 8 janvier 2019 avec le Capitaine Mercadier, responsable de la brigade de Grenade et nos représentants locaux volontaires. Nous en attendons un renforcement de la tranquillité et de la sécurité dans notre village.

Et puis, pour les incivilités, toujours présentes, toujours pénibles, je vais vous proposer un certain nombre de résolutions, c'est habituel en cette période de l'année. Je souhaite vraiment que les responsables de ces incivilités, certes pas si nombreux mais qui compliquent la vie de tous, puissent les entendre :

- Ne garez plus vos voitures sur les trottoirs, sur les piétonniers, sur les passages cloutés qui sont là pour garantir la sécurité de nos enfants, de leurs parents et de leurs grands parents.
- Ne laissez plus vos bacs à ordures particuliers en permanence sur la voie publique, c'est interdit par le règlement et peu esthétique !
- Arrêtez vos dépôts sauvages un peu partout dans l'agglomération. Vous trouvez normal que nos employés soient obligés de pallier à votre sans gêne ?
- N'oubliez pas de vous occuper de vos haies et de vos friches.
- Et enfin, c'est un peu nouveau, prenez vos responsabilités lorsque vous sortez vos chiens qui souillent l'espace public. Et plus particulièrement respectez l'interdiction de leur présence au stade municipal, par simple courtoisie pour nos joueurs, petits et grands et pour ceux qui entretiennent cet espace.

Peut-être vous étonnez vous que je termine ma présentation ainsi ? C'est parce qu'on peut oublier ce qui va bien, justement parce que ça va bien et qu'il faut se souvenir surtout de ce qui va moins bien pour progresser.

Voilà, j'ai terminé, pardon d'avoir été long.

Encore une fois excellente année 2019 à vous tous. L'équipe municipale et moi-même entamons cette dernière année de mandat avec beaucoup de détermination et d'optimisme malgré tout.

Merci pour votre attention.

Et place au traditionnel moment de convivialité et au verre de l'amitié que vont vous servir les élus et l'équipe du CCAS.